

République Démocratique du Congo



Fonds national des réparations des victimes de violences
sexuelles liées aux conflits et des victimes des crimes
contre la paix et la sécurité de l'humanité

Le Directeur Général

Réf. : FONAREV/DGAKNIMBGI.CART.CGPMP/016/0112026

Kinshasa, le 13 JAN 2026

Avis d'Appel d'Offres national Sans pré-qualification

MARCHE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE A FICHAMA, A BUNIA DANS LA PROVINCE DE L'ITURI

Source de financement : Sur fonds propres

Appel d'offres National : AAON N° 02-T/DG FONAREV/CGPMP/PF/01-2026

Date de publication : 14 janvier 2026

Date de remise offres : 13 février 2026

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de Passation des Marchés relatif aux marchés des travaux, exercice 2026, approuvé par la DGCM en date du 29 décembre 2025 et paru sur les sites web à accès libre www.arm-p-rdc.org et www.fonarev.cd.
2. Le FONAREV a sollicité et obtenu du Gouvernement de la République Démocratique du Congo des fonds afin de financer ses activités relatives aux réparations des victimes des conflits armés et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché **des Travaux de construction d'un centre de santé à FICHAMA, à Bunia, province de l'Ituri**. La période de construction est estimée à 5 mois.
3. Le FONAREV sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser lesdits travaux.
4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans Loi relative aux marchés publics n°10/010 du 27 avril 2010, et ouvert à tous les candidats éligibles.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du service de passation des marchés du FONAREV, courriel : cgpmp@fonarev.cd avec copie pour information à jeanmarie.kalombo@fonarev.cd, et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : **FONAREV, Immeuble La Référence, 4ème étage, 3498, avenue Colonel Ebeya, Kinshasa/Gombe (Référence : En face de l'entrée de l'Hôpital Général de référence de Kinshasa ex-maman Yemo**, du lundi au vendredi, de dix heure (10h00') à quinze heure (15h00'), heure locale de Kinshasa.

6. Les exigences en matière de qualifications sont :

a) Conditions d'ordre technique :

- Etre une entreprise spécialisée dans les travaux de construction, opérationnelle depuis au moins 7 ans ;
- Avoir au minimum un agrément TPI d'une des catégories suivantes : A, B ou C, en cours de validité à la date de la soumission ;
- Présenter au moins deux (02) références des travaux analogues en nature, volume et prix à ceux du présent marché, réalisés avec succès au cours des 5 dernières années (2021, 2022, 2023, 2024 et 2025) ;
- Présenter une liste du personnel en nombre et en qualification (ingénieurs, topographes, conducteurs de travaux, etc.) que le Candidat soumissionnaire entend affecter au chantier si le marché lui est attribué ;
- Proposer un Représentant de l'Entrepreneur, responsable du projet parlant couramment français et ayant au moins 7 ans d'expérience pour des travaux de nature et volume analogues et justifiant d'un minimum de 5 ans d'expérience en tant que chef de projet ;
- Présenter une liste d'équipements et matériel nécessaires pour la réalisation des travaux : camion benne, bétonnière (bétonneuse), véhicule de transport des matériaux, etc.) ;
- Joindre un planning de réalisation des travaux qui traduit clairement l'efficacité de l'organisation que le soumissionnaire compte mettre en place pour mener les travaux à bonne fin dans les délais proposés.

b) Conditions d'ordre financier :

- Joindre à l'offre, les états financiers des trois dernières exercices fiscaux (2025- 2024- 2023), certifiés par un Cabinet d'Audit/ d'Expertise Comptable ou de Commissariat aux comptes indépendant régulièrement inscrit au Tableau de l'ONEC ou de tout autre Ordre des Experts-Comptables reconnu au plan international par l'IFAC ou la FIDEF (pour les candidats nationaux) ;
- Fournir la preuve écrite d'avoir réalisé, au cours des trois dernières années, un chiffre d'affaires annuel moyen des activités de construction uniquement d'un montant équivalant à au moins du montant de l'offre présentée. Si le candidat soumissionnaire est un groupement d'entreprises, le mandataire commun (chef de file) doit avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen des travaux au cours des trois dernières années d'au moins 60% et les autres membres au moins 40% de ce montant ;
- Ne pas être en faillite ;
- Présenter des documents sur des éventuels antécédents de défaut d'exécution de marchés ainsi que sur les litiges en instance.

c) Conditions d'ordre légal et autre(s) :

La soumission devra comprendre les documents suivants :

- Certificat de la chambre de commerce sur l'enregistrement de l'entreprise et son siège. Pour les entreprises nationales, il s'agira du RCCM accompagné des statuts de l'entreprise, du numéro d'Identification Nationale et du numéro d'Impôt ;
- Attestation valant quitus fiscal en cours de validité à la date de soumission pour les soumissionnaires établis en RDC ;
- Attestation d'affiliation à la CNSS pour les entreprises établies en RDC ;
- Preuves de régularité de paiement des cotisations à la CNSS pour les six derniers mois (juillet, aout, septembre, octobre, novembre et décembre 2025) pour les soumissionnaires établis en RDC ;
- Les entreprises soumissionnaires peuvent se présenter en groupement. Dans ce cas, elles devront clairement identifiées le chef de file de leur groupement, son représentant habilité. Aussi, le chef

- de file devra être une entreprise œuvrant dans le domaine des travaux de construction ;
- Les entreprises étrangères devront présenter les équivalents des documents demandés ci-haut, légalisés ou notariés par les services consulaires et/ou diplomatiques congolais de lieu de leur résidence ou du pays voisin.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse indiquée ci-dessous contre un paiement non remboursable de **quatre cents dollars américains (400,00 USD) ou l'équivalent en CDF**. La méthode de paiement sera le virement ou paiement d'espèces à la banque sur présentation de la NOTE DE PERCEPTION établie par l'ordonnateur délégué de la DGRAD en indiquant la référence AAON N°02-T/DG FONAREV/CGPMP/PF/01-2026. Le document d'Appel d'offres sera remis au candidat, sur présentation de la preuve de paiement à la banque, à l'adresse indiquée ci-haut. Ledit dossier peut être transmis tant par voie de courrier qu'en électronique.
8. Les soumissions doivent être accompagnées d'une garantie bancaire d'offre, selon le modèle type de la section 3 du présent DAO, d'un (1%) pourcent du montant de l'offre. Elles devront être soumises à l'adresse rappelée ci-dessous au plus tard **le 13 février 2026** à 14h00 (heure de Kinshasa). Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-dessous **le 13 février 2026** à 14 h 30' (heure de Kinshasa).

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 120 jours à compter de la date limite de soumission.

Pour le Directeur Général en mission,

Kevin NGUNGA MAKIEDI

Directeur Général Adjoint

